

Mars 2013



منظمة الأغذية
والزراعة للأمم
المتحدة

联合国
粮食及
农业组织

Food and
Agriculture
Organization
of the
United Nations

Organisation des
Nations Unies
pour
l'alimentation
et l'agriculture

Продовольственная и
сельскохозяйственная
организация
Объединенных
Наций

Organización
de las
Naciones Unidas
para la
Alimentación y la
Agricultura

CONSEIL

Cent quarante-sixième session

Rome, 22-26 avril 2013

Rapport de la cent treizième session du Comité du Programme (18-22 mars 2013)

Rapport d'étape sur l'état d'avancement du programme de travail pluriannuel du Comité du Programme

1. Le Comité a examiné et approuvé son rapport sur les progrès accomplis dans l'exécution du programme de travail pluriannuel dans l'intervalle courant de juillet 2011 à mars 2013.

A. PLANIFICATION DU PROGRAMME ET ÉTABLISSEMENT DE PRIORITÉS

2. Au cours de son mandat, le Comité du Programme a examiné les questions suivantes touchant au Programme et à la définition de priorités:

- Ajustements à apporter au Programme de travail et budget 2012-2013
- Autres ajustements à apporter au Programme de travail et budget 2012-2013 (Réunion conjointe)
- Changements transformationnels au cours de l'exercice 2012-2013
- Cadre stratégique révisé 2010-2019
- Plan à moyen terme 2014-2017 et Programme de travail et budget 2014-2015
- Stratégie et vision concernant le rôle de la FAO en matière de nutrition
- Directives relatives à la programmation par pays
- Amélioration du Programme de coopération technique (Réunion conjointe)

3. Toutes les recommandations formulées par le Comité ont été approuvées par le Conseil. Les recommandations présentées par le Comité ont été jugées claires, constructives et consensuelles.

4. Le Comité a joué son rôle dans le processus de réflexion stratégique visant à redéfinir l'orientation stratégique de l'Organisation et à appuyer l'élaboration et l'examen des principaux documents de programmation et de planification de l'Organisation. Ce processus comprend l'examen du Cadre stratégique et la formulation du Plan à moyen terme 2014-2017 et du Programme de travail et budget 2014-2015.

Le tirage du présent document est limité pour réduire au maximum l'impact des méthodes de travail de la FAO sur l'environnement et contribuer à la neutralité climatique. Les délégués et observateurs sont priés d'apporter leur exemplaire personnel en séance et de ne pas demander de copies supplémentaires. La plupart des documents de réunion de la FAO sont disponibles sur internet, à l'adresse www.fao.org.

B. SUIVI DE L'EXÉCUTION DU PROGRAMME AXÉ SUR LES RÉSULTATS

5. Les questions suivantes se rapportant au suivi de l'exécution du programme axé sur les résultats ont été examinées par le Comité du Programme, notamment lors des réunions conjointes avec le Comité financier:

- Rapport sur l'exécution du programme 2010-2011
- Rapport de synthèse sur l'évaluation à mi-parcours – 2012
- État d'avancement des activités conduites dans le cadre du Programme de coopération technique (PCT).

6. Tous les avis et décisions du Conseil sur les questions ci-dessus ont été jugés en consonance avec les recommandations formulées par le Comité du Programme à ses sessions et lors des réunions conjointes, lesquelles étaient claires, concises et consensuelles.

C. ÉVALUATION

7. Le Comité a examiné les points suivants relatifs aux évaluations, ainsi qu'un certain nombre de rapports sur la suite donnée aux évaluations précédemment examinées:

- Plan de travail indicatif à évolution continue relatif à l'évaluation des stratégies et du programme 2012-2014
- Évaluation du rôle et des activités de la FAO en matière d'équité hommes-femmes et de développement
- Évaluation du rôle et des activités de la FAO dans le domaine de la nutrition
- Financement des évaluations – Application des décisions du Conseil
- Nomination du Directeur de l'évaluation
- Évaluation du rôle et des activités de la FAO concernant les régimes fonciers, les droits applicables à la terre et aux autres ressources naturelles et la question de l'accès à ces ressources
- Évaluation du rôle et des activités de la FAO en matière de politiques alimentaires et agricoles
- Évaluation de la réaction de la FAO aux inondations de juillet 2010 au Pakistan
- Efficacité de la FAO au niveau des pays: synthèse des évaluations effectuées dans des pays bénéficiant de grands programmes de secours d'urgence et de relèvement (Éthiopie, Zimbabwe et Haïti)
- Évaluation stratégique du rôle et des activités de la FAO dans le domaine des forêts
- Évaluation de l'appui de la FAO à l'application du Code de conduite pour une pêche responsable
- Examen de la fonction d'évaluation de la FAO par des spécialistes
- Rapport sur l'application de la décision du Conseil relative au financement de l'évaluation dans le cadre des activités extrabudgétaires
- Évaluation du rôle de la FAO en matière d'investissement dans la sécurité alimentaire et nutritionnelle, l'agriculture et le développement rural
- Évaluation des bureaux régionaux et sous-régionaux de la FAO pour l'Europe et l'Asie centrale.

8. Le Comité a choisi attentivement les objets des évaluations et a ainsi donné des orientations utiles pour concentrer les activités de la FAO en matière d'évaluation sur des questions stratégiques. Toutes les évaluations qu'il est prévu de réaliser revêtent un caractère stratégique.

9. Le Comité a accueilli favorablement la proposition visant à accroître l'efficacité et à réaliser des économies en ne traduisant que le résumé de chaque rapport d'évaluation, la version intégrale du rapport restant consultable sur le site web du Bureau de l'évaluation dans la langue originale. Une décision définitive à ce sujet devrait être prise prochainement.

D. MISE EN ŒUVRE DU PLAN D'ACTION IMMÉDIATE ET INTÉGRATION DANS LE PROGRAMME DE TRAVAIL ET BUDGET

10. Le Comité du Programme a examiné un certain nombre de questions spécifiques en rapport avec le PAI et relevant de son mandat, y compris lors des réunions conjointes avec le Comité financier:

- Structure et fonctionnement des bureaux décentralisés
- Stratégie de la FAO en matière de partenariat avec le secteur privé
- Stratégie de la FAO en matière de partenariat avec la société civile
- Examen des organes relevant de l'Article XIV
- Stratégie de mobilisation et gestion de ressources.

11. Les décisions et les orientations dictées par le Conseil sur toutes les questions ci-dessus ont été jugées conformes aux recommandations formulées par le Comité du Programme à ses sessions et lors des réunions conjointes.

12. Outre les questions spécifiques mentionnées ci-dessus, le Comité du Programme a examiné les rapports détaillés sur l'état d'avancement de la mise en œuvre du PAI, dans le cadre de son mandat. À l'avenir, ces questions seront examinées à mesure de leur intégration dans le programme de travail et le programme de travail pluriannuel du Comité sera ajusté en conséquence.

E. AMÉLIORATION DES MÉTHODES DE TRAVAIL ET DE L'EFFICACITÉ DU COMITÉ DU PROGRAMME

13. Au cours de l'exercice courant, le Comité du Programme s'est efforcé de tirer parti de l'expérience positive acquise pour continuer à améliorer son efficacité et son efficience.

14. Les ordres du jour des sessions ont été rédigés de manière précise, en mettant dûment en avant les questions prioritaires et après mûre analyse quant au choix des points devant être examinés de pair avec le Comité financier. Les rapports du Comité ont été concis et précis et ses recommandations claires et constructives.

15. Les réunions non formelles du Comité ont été fructueuses, elles ont réuni de nombreux participants et permis un échange constructif de points de vue et d'idées, avec l'aide du Secrétariat. Ainsi, le Comité a pu se consacrer aux débats de manière plus approfondie en mettant mieux à profit le temps qui lui était imparti lors des réunions formelles.

16. Le Comité a adopté l'usage consistant, pour le Secrétariat, à présenter un exposé non formel sur des thèmes particuliers intéressant les activités programmatiques de l'Organisation à chacune de ses réunions une fois que l'ensemble des points à l'ordre du jour ont été traités.